Image not found or type unknown

La durée d'un visa long séjour temporaire

Par **Shen**, le **22/07/2019** à **09:41**

Je suis étudiant et ferai mes études en France pour un an. J'ai obtenu un visa dont la remarque est visa long séjour temporaire avec dispense temporaire de carte de séjour mais dont la durée est de 11 mois.

Selon les informations fournies sur le site de l'administration française, la durée d'un visa long séjour temporaire est limitée à 6 mois s'il s'agit des études. Et s'il s'agit des études de plus de 6 mois, il faut un visa de long séjour valant titre de séjour avec la mention étudiant.

Mais par contre, selon les informations sur le site de Campus France, la durée d'un visa long séjour temporaire est limitée à 12 mois. C'est à dire que selon le Campus France, un visa long séjour temporaire pourrait être valable plus de 6 mois.

Je voudrais donc savoir, pour les étudiants étrangers, à combien de mois la durée d'un visa long séjour temporaire est limitée réellement.

Merci pour vos réponses.

Par **MarieSete9**, le **22/07/2019** à **10:00**

Bonjour. CF. Site du MAE. Site 'service public'. Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés